



Nacho Sánchez Amor
DIPUTADO POR BADAJOZ

Congreso de los Diputados

Madame la Présidente de la Commission des Affaires Étrangères.

Elisabeth Guigou

Assemblée Nationale

26 rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

À Madrid, le 9 mars 2015.

Mme la Présidente, chère collègue Guigou :

Nos deux pays, à l'instar d'autres pays de l'Union européenne, ont été amenés à traiter, au cours des derniers mois, un certain nombre d'affaires portant sur des opposants kazakhs réclamés par la justice de leur pays. Indépendamment des aspects purement judiciaires, dans lesquels ni vous, ni moi ne pouvons nous ingérer, ce dossier présente des particularités clairement politiques. C'est dans cette perspective que je m'adresse à vous.

Le gouvernement du Kazakhstan, dont les systèmes judiciaire, politique et pénitencier font l'objet de fortes critiques par certaines organisations internationales de défense des droits de l'homme très réputées, a selon toute vraisemblance lancé une opération pour rapatrier plusieurs professionnels des médias de l'opposition qui élèvent une voix dissidente contre ses pratiques dans des médias politiques et journalistiques occidentaux. À cet effet, le gouvernement kazakh a utilisé les « *red alerts* » d'INTERPOL, un mécanisme que les démocraties plébiscitent pour capturer les délinquants dangereux, mais qui peut également faire l'objet d'une utilisation abusive compte tenu de sa rapidité et de son automatisme. L'organisation policière a donc servi d'instrument irresponsable pour réaliser une véritable *razzia* politique qui prétend museler et postérieurement condamner des professionnels des médias soutenant



Congreso de los Diputados

l'opposition dans ce pays. Pour se faire, le gouvernement a pu compter sur la collaboration d'autres pays qui ont présenté des réclamations similaires, sans écarter pour autant que le but ultime de ces actions est de transférer ces personnes au Kazakhstan. C'est en ce sens que plusieurs représentants politiques européens dont moi-même, avons eu récemment l'occasion de nous prononcer sur ces « *red alerts* » d'INTERPOL et leur possible usage abusif par certains régimes moins regardant en matière de droits et de garanties personnels. Mais ce n'est pas là l'objet de ma missive.

La présente lettre porte sur la situation en France du citoyen kazakh Mukhtar Ablyazov, qui a récemment fait l'objet d'une procédure judiciaire d'extradition à l'issue de laquelle il a été extradé sur décisions rendues par la Cour d'Appel et de Cassation de Lyon. Je n'ai rien à objecter à de telles décisions judiciaires. Cependant, il revient maintenant au gouvernement français d'exercer ses prérogatives dans ce genre d'affaires et c'est sur ce point que je me permets de vous adresser la présente, afin que, par la voie parlementaire pertinente, les représentants de la souveraineté nationale française puissent également exercer leurs fonctions politiques au sein de cette Commission des Affaires étrangères.

Comme ce fut le cas récemment en Espagne, dans l'affaire Alexander Pavlov, et dans d'autres pays européens (Pologne, République tchèque) plusieurs personnes liées par le passé à Ablyazov et à l'opposition kazakhe ont cherché à être extradées vers un système juridique dans lequel ils n'auraient pas disposé des garanties processuelles nécessaires. Une grossière opération en Italie, sans aucune considération pour les garanties nécessaires, a même permis à la femme et à la fille d'Ablyazov d'être transférées au Kazakhstan sans qu'aucun procès n'ait lieu, ce qui s'est soldé par un scandale politique et la démission d'un haut responsable gouvernemental italien. Chaque affaire a eu une issue distincte ; en Espagne, Monsieur Pavlov, qui était lié professionnellement à Monsieur Ablyazov, a obtenu l'asile et la reconnaissance que sa persécution était politiquement motivée. Comme vous le comprendrez, je ne cherche pas à savoir si ces personnes, notamment Ablyazov, sont ou non coupables des



Congreso de los Diputados

délits dont ils sont accusés ; il appartient aux seuls juges d'en décider. Les juges britanniques, indépendamment des actions postérieures d'Ablyazov, lui ont reconnu ce caractère et lui ont octroyé la protection juridique requise. Le problème est que le système judiciaire du pays d'origine de ces personnes, toute comme le système policier (qui rassemble les preuves) et pénitencier ne garantissent malheureusement pas un procès équitable, compte tenu du caractère politique sous-jacente des accusations. Et même si l'extradition a été demandée par des pays tiers, tout semble indiqué qu'ils finiront, quoi qu'il advienne, entre les mains du gouvernement kazakh.

Face à l'existence dans plusieurs pays de diverses affaires liées mais présentant chacune une issue différente, j'attire votre attention sur les caractéristiques politiques du dossier et l'impression qu'il s'agit d'une opération coordonnée pour que nos forces de police fassent le travail du gouvernement kazakh et lui livrent plusieurs opposants politiques. J'ai connu et instruit publiquement le procès de M. Pavlov ici en Espagne et de part les connaissances que j'ai acquises dans le cadre de cette affaire, je me permets de vous demander, en toute humilité, que les parlementaires de votre Commission tiennent en compte cette perspective et instruisent le dossier d'Ablyazov depuis ce point de vue politique et, face au doute plus que raisonnable, examinent la possibilité de prier instamment la France de ne pas consentir à l'extradition, compte tenu du caractère politique de l'affaire et du manque de garanties réelles d'un procès équitable dans son pays d'origine. C'est pour cela que je vous demande de diffuser cette information auprès des membres de la Commission.

Je crois que nous aiderons le pays et le peuple kazakh en maintenant les plus hauts niveaux d'exigence en matière de droits humains, dans un climat empreint de confiance et d'amitié qui nous autorise à exercer nos droits conformément à nos principes, sans cesser pour autant d'exprimer notre respect pour les décisions souveraines de ce pays.



Nacho Sánchez Amor
DIPUTADO POR BADAJOZ

Congreso de los Diputados

Vous remerciant de votre aimable attention, je vous prie d'agréer Mme la Présidente, l'expression de mon profond respect à votre égard et à celui de votre nation.

Cordialement,

Ignacio Sánchez Amor

Député

Congrès des députés

MADRID. ESPAGNE